



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 1080

Texte de la question

## INCIDENTS À LA GARE MONTPARNASSE

M. le président. La parole est à Mme Conchita Lacuey, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Conchita Lacuey. Ma question, à laquelle j'associe Jérôme Cahuzac, s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Le jeudi 5 mars, lors d'une sortie pédagogique organisée avec ma collaboration, les enseignants et collégiens du collège Jean-Jaurès de Cenon, en Gironde, ont été pris à partie par les forces de l'ordre à la gare Montparnasse.

M. François Brottes. Scandaleux !

Mme Conchita Lacuey. Ces collégiens, accompagnés par leurs professeurs, revenaient enchantés d'une visite à l'Assemblée nationale, ils s'apprêtaient à rentrer à Bordeaux.

Sur le quai de la gare, une dizaine de collégiens ainsi que les enseignantes ont été bousculés, frappés, et ceci sans aucune explication de la part des fonctionnaires de police.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Scandaleux !

Mme Conchita Lacuey. Des certificats médicaux ont été délivrés et plusieurs parents ainsi que les enseignantes ont porté plainte.

Je me suis rendue dans le collège lundi. J'y ai rencontré des enfants, des enseignants et des parents particulièrement choqués et interrogatifs sur les raisons de ces événements qu'ils ne s'expliquent pas et qu'ils trouvent particulièrement violents.

Madame la ministre, vous avez provoqué l'indignation en affirmant dans les médias qu'il s'agissait d'une bousculade et en accusant les enseignants de légèreté pour avoir organisé le retour des jeunes à la gare, lieu que vous considérez comme un lieu " dangereux ", mot pour le moins surprenant de la part de la ministre de l'intérieur. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Heureusement, dans le train, un médecin militaire et le contrôleur ont pris en charge les élèves traumatisés, en pleurs, et les enseignantes. Pour certains d'entre eux, ils avaient reçu des coups de matraque et de bouclier pendant cet affrontement et ils essayaient de comprendre pourquoi ils avaient pu vivre de telles violences.

L'émotion est vive. Pouvez-vous nous fournir, madame la ministre, des éléments d'explication ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame Lacuey, je peux parfaitement comprendre qu'il soit perturbant pour des jeunes et des collégiens de se trouver pris dans un mouvement de foule à l'occasion d'une opération de police. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je comprends aussi que vous voulez en faire une polémique. (*Protestations sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Je vous en prie.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. Mais je pense que nous sommes là pour rétablir les faits. Quels sont ces faits ? À la fin d'une manifestation, 200 à 250 manifestants ont envahi des voies de la gare Montparnasse pour continuer à protester. La SNCF, pour garantir la continuité du service public, a requis les

forces de police. Quand les manifestants ont vu les forces de police, ils ont quitté les voies précipitamment. Il n'y a eu aucun affrontement à cette occasion, mais un mouvement de foule. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Il se trouve qu'au moment de ce mouvement de foule arrivait le groupe des collégiens. Il est possible qu'il se soit alors trouvé au contact avec les forces qui étaient présentes. J'ai demandé une inspection générale pour que nous ayons une connaissance précise des faits. Voilà la réalité.

De toute façon, madame Lacuey, vous devriez le savoir, tout mouvement de foule induit un danger potentiel, en particulier en présence de jeunes, parce que ceux-ci ne savent pas forcément comment se comporter devant un tel mouvement. (*Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. Je vous en prie !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur*. Moi qui ai été enseignante pendant des années, j'ai simplement rappelé que, dans des cas comme celui-ci, les adultes qui accompagnent, notamment les enseignants, ont une responsabilité particulière pour encadrer les jeunes et les protéger. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Conchita Lacuey](#)

**Circonscription :** Gironde (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1080

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 2009